

UNDT/2021/084, Egor Ovcharenko, Daniel Kutner

Décisions du TANU ou du TCNU

Au moment de l'évaluation de la direction, la décision contestée n'avait pas été mise en œuvre et n'avait donc eu aucun impact sur les conditions d'emploi des demandeurs. La décision administrative contestée ne constituait donc pas une décision administrative révisable.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Changement unilatéral dans les normes de charge de travail individuelles pour la traduction et l'auto-révision.

Principe(s) Juridique(s)

Les étapes ou les actions préparatoires ne peuvent être examinées que par le Tribunal des différends dans le contexte d'un appel contre une décision finale de l'administration qui a des conséquences juridiques directes dans les termes d'emploi de l'individu.

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Egor Ovcharenko, Daniel Kutner

Entité

DAGGC

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2021/21

UNDT/NY/2021/24

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

16 Jul 2021

Duty Judge

Juge Adda

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Matière (ratione materiae)

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2(a)

TCNU Statut

- Article 2.1
- Article 8.1(c)